



GUIDE PRATIQUE · MAMAN INVISIBLE

LE PACK URGENCE AUDIENCE & ASE

Traverser le placement sans perdre pied, ni perdre votre place de mère

Un guide stratégique et comportemental pour les mamans dont
l'enfant est confié à l'Aide Sociale à l'Enfance

AVERTISSEMENT

Ce guide est un outil d'accompagnement comportemental et stratégique à destination des mamans concernées par une mesure de protection de l'enfance. L'autrice n'est ni avocate, ni juriste, ni travailleuse sociale. Les informations partagées ne constituent pas des conseils juridiques ni des conseils professionnels en protection de l'enfance. Consultez un avocat pour toute procédure légale.

Ce guide ne vous dira jamais ce que dit la loi, ni ce que vous pouvez exiger, ni comment contester une décision. Ce n'est ni mon métier, ni mon rôle ici.

Ce qu'il va vous apprendre, c'est autre chose : comment vous présenter, comment traverser un entretien, une visite médiatisée ou une audience sans vous laisser déborder, et comment construire, semaine après semaine, la preuve tranquille de votre investissement. C'est un terrain que je connais de l'intérieur, et c'est celui-là que ce guide va vous aider à occuper, avec méthode.

INTRODUCTION : Comment utiliser ce guide

Un placement n'est pas un jugement définitif sur qui vous êtes. C'est une mesure, prise à un moment donné, dans un contexte donné. Mais il faut être honnête : la façon dont vous vous comportez pendant cette période, dans les entretiens, pendant les visites, à l'audience, pèse énormément sur la suite. Pas parce que c'est juste. Parce que c'est ainsi que fonctionne le système, et que vous avez tout intérêt à en comprendre les codes plutôt que de les découvrir à vos dépens.

Ce guide est construit comme un parcours, du quotidien vers les moments les plus exposés :

- **Chapitre 1** vous fait comprendre comment un éducateur évalue une situation, pour que vous cessiez de vous sentir jugée au hasard.
- **Chapitre 2** vous donne la méthode pour répondre aux questions les plus déstabilisantes sans perdre vos moyens.
- **Chapitre 3** vous prépare aux deux moments les plus intenses de la visite médiatisée : les retrouvailles et la séparation.
- **Chapitre 4** vous donne un script pour prendre la parole devant le juge des enfants avec justesse.
- **Chapitre 5** vous donne l'outil pour rendre votre investissement visible, semaine après semaine, sans avoir besoin de le crier.

Lisez ce guide une première fois calmement, avant un entretien ou une audience, pas la veille dans l'urgence. Puis revenez sur les chapitres au moment où vous en avez besoin, comme une boîte à outils.

Comprendre la grille avant de la subir

La plupart des mamans que j'accompagne vivent leurs rendez-vous avec l'éducateur ou l'éducatrice comme une succession de pièges. Elles ressortent des entretiens en se demandant ce qu'elles ont dit de travers, ce qui a été noté contre elles, pourquoi telle réponse a fait froncer un sourcil.

La vérité, c'est qu'il existe une grille de lecture, largement partagée dans le métier, qui structure la façon dont un professionnel évalue une situation familiale. Cette grille n'est écrite nulle part de façon officielle et transmise telle quelle aux familles, mais elle façonne les questions qu'on vous pose, les observations qui sont notées, et le ton des rapports qui circulent ensuite jusqu'au juge des enfants.

Vous n'avez pas besoin de jouer un rôle pour cocher les bonnes cases. Vous avez besoin de comprendre ce qui est observé, pour arrêter de vous exposer sans le savoir, et pour laisser transparaître ce qui, chez vous, est déjà réel.

Trois piliers reviennent, sous des formulations diverses, dans la quasi-totalité des évaluations : la capacité de réflexion, l'éducabilité parentale, et le positionnement face à ce qui a amené au placement.

Pilier 1 : la Capacité de Réflexion (l'absence de déni)

Ce que le professionnel cherche à observer ici, ce n'est pas une confession de culpabilité. C'est votre capacité à regarder les faits en face, à les nommer sans les minimiser et sans les dramatiser, et à faire le lien entre ce qui s'est passé et ce qui a suivi.

Deux postures sont lues comme des signaux d'alerte, et elles se ressemblent moins qu'il n'y paraît, mais elles produisent le même effet négatif dans un rapport :

Le déni total. « Il n'y a jamais eu de problème, tout ça est monté en épingle, on m'en veut. » Cette posture est repérée immédiatement, parce qu'elle empêche toute évolution visible : si rien ne s'est passé, rien n'a besoin de changer.

L'effondrement total. « Je suis une mauvaise mère, tout est de ma faute, je ne mérite pas qu'on me la rende. » Cette posture semble à l'opposé, mais elle inquiète tout autant : elle ne montre aucune capacité d'analyse, seulement une charge émotionnelle qui ne débouche sur rien de concret, et qui peut même être lue comme un signe de fragilité psychologique inquiétant pour la suite.

Ce qui est valorisé, c'est une posture nuancée, celle qui relie un fait à sa conséquence sans en rester au registre de la faute : « À cette période-là, je traversais [une situation concrète], et je n'ai pas su protéger [prénom] de [fait précis]. Depuis, j'ai mis en place [action concrète]. » Cette phrase ne vous condamne pas et ne vous absout pas : elle montre que vous êtes capable de penser votre propre trajectoire.

Le piège fréquent à éviter : parler du parent absent, de l'ex-conjoint, du contexte social, ou du système, au lieu de parler de vous. Même quand ces éléments sont réels et pertinents, un entretien centré sur « ce que les autres ont mal fait » est lu comme un évitement de sa propre part de trajectoire, là où un entretien centré sur « ce que moi, j'ai vécu et fait » est lu comme une capacité de réflexion.

Pilier 2 : l'Éducabilité Parentale (accepter l'aide extérieure)

Ce pilier évalue une chose précise : êtes-vous en capacité de recevoir une aide, un conseil, une orientation, sans les vivre comme une attaque et sans les ignorer.

Un parent qui répond « je sais déjà tout ça » à chaque suggestion, qui rate des rendez-vous sans prévenir, qui accepte un accompagnement en apparence mais n'y donne jamais suite dans les faits, envoie un signal clair : l'aide proposée ne produit pas de changement observable.

À l'inverse, un parent qui pose des questions concrètes sur ce qui est proposé, qui prend des notes, qui revient sur un rendez-vous manqué de sa propre initiative pour le reprogrammer, qui peut dire « je n'étais pas d'accord au début, mais j'ai essayé et voici ce que ça a changé », montre une éducabilité réelle. Vous n'avez pas besoin d'être d'accord avec tout ce qu'on vous propose. Vous avez besoin de montrer que vous engagez sérieusement ce qui vous est proposé, même quand ça vous coûte ou que vous doutez.

Un outil concret : après chaque suggestion faite par un professionnel (thérapie, accompagnement, atelier parental, suivi médical), notez-la, avec la date, et donnez-vous un délai pour engager une première démarche concrète. Même petite. Le fait d'avoir engagé quelque chose compte souvent plus, dans l'évaluation, que le résultat final de la démarche.

Pilier 3 : le Positionnement face au Trauma

Ce troisième pilier concerne votre rapport à ce qui a conduit à la mesure de placement, quel que soit l'événement ou le contexte concerné. Il ne s'agit pas de revivre publiquement ce moment ni de le justifier en détail dans chaque entretien. Il s'agit de montrer un travail en cours, une évolution, une capacité à ne pas rester figée dans la même posture qu'au moment des faits.

Ce qui inquiète un professionnel, c'est l'immobilité : la même version des faits, mot pour mot, racontée de la même façon des mois plus tard, sans aucune évolution ni recul supplémentaire. Ce qui rassure, c'est un mouvement, même lent : « à l'époque, je pensais [X], et avec le recul et l'accompagnement que j'ai suivi, je vois les choses différemment sur [point précis]. »

Vous n'avez pas à tout dévoiler de votre histoire personnelle pour montrer ce mouvement. Vous avez à montrer, par des faits concrets (suivi engagé, lectures, échanges, évolution de votre discours), que vous n'êtes pas restée au même endroit.

Ce que ces trois piliers signifient concrètement pour vous

Vous n'avez pas besoin de « jouer un personnage » pour cocher ces cases. Ce que je vous invite à faire, c'est à préparer, avant chaque entretien important, trois phrases courtes, une par pilier, qui disent honnêtement où vous en êtes : ce que vous avez compris de votre trajectoire, ce que vous avez mis en place suite aux recommandations reçues, et ce qui a évolué dans votre positionnement depuis le début de la mesure. Ces trois phrases, préparées à froid, vous évitent de les improviser à chaud, sous pression, dans un entretien où l'émotion peut brouiller ce que vous voulez réellement transmettre.

CHAPITRE 2 : LE PROTOCOLE DE DÉSAMORÇAGE (LA TECHNIQUE DU PIVOT)

Face aux questions provocantes ou intrusives

Certains entretiens comportent des questions qui déstabilisent, parfois volontairement pour observer votre réaction, parfois simplement parce qu'elles touchent un point sensible. Vous les avez sûrement déjà entendues sous une forme ou une autre :

« Vous ne pensez pas que c'est un peu de votre faute, tout ça ? »

« Pourquoi vous n'avez rien fait avant que ça n'aille aussi loin ? »

« Comment vous expliquez que votre fille dise ça de vous ? »

« Vous êtes sûre que vous êtes prête, aujourd'hui, à assumer ça ? »

Ces questions provoquent souvent l'une de deux réactions, toutes deux contre-productives : soit la défense agressive (« vous n'avez pas à me juger, vous ne savez rien de ma vie »), soit l'effondrement (pleurs incontrôlables, incapacité à répondre, discours confus). Aucune des deux ne sert votre dossier, même si les deux sont des réactions humaines parfaitement compréhensibles face à une question difficile.

La technique du Pivot, en trois temps

Temps 1, Accueillir. Ne contestez pas la question, ne vous défendez pas immédiatement. Accueillez-la brièvement, sans en faire trop : « C'est une question légitime. » ou « Je comprends que vous me la posiez. » Cette phrase courte vous donne une seconde pour respirer et reprendre le contrôle du rythme de l'échange.

Temps 2, Recentrer. Ramenez la réponse vers l'intérêt concret de l'enfant et vers ce que vous faites aujourd'hui, plutôt que de rester sur le terrain de la faute ou de la justification. C'est le cœur du pivot : vous ne niez pas le passé, vous déplacez le centre de gravité de la conversation vers le présent et l'action.

Temps 3, Illustrer. Donnez un exemple concret, court, factuel, qui montre ce recentrage en action. Un exemple vaut toujours mieux qu'une déclaration d'intention.

Exemples de dialogues complets

Exemple 1

Question posée : « Vous ne pensez pas que c'est un peu de votre faute, tout ça ? »

L'erreur à éviter

« Non mais vous ne savez pas ce que j'ai vécu, c'est facile à dire depuis votre bureau, vous n'avez pas à me juger comme ça. »

La réponse Pivot

« C'est une question à laquelle j'ai beaucoup réfléchi. Ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour que ça change. Par exemple, j'ai mis en place [action concrète] depuis [période]. »

Exemple 2

Question posée : « Pourquoi vous n'avez rien fait avant que ça n'aille aussi loin ? »

L'erreur à éviter

Rester silencieuse, figée, ou répondre par une justification longue qui revient sans cesse sur le passé sans jamais atterrir sur le présent.

La réponse Pivot

« Avec le recul, j'aurais aimé réagir plus tôt, c'est vrai. Ce qui compte pour moi maintenant, c'est ce que je mets en place depuis. Concrètement, [exemple précis et daté]. »

Exemple 3

Question posée : « Vous êtes sûre que vous êtes prête, aujourd'hui, à assumer ça ? »

L'erreur à éviter

Une déclaration générale et abstraite, « bien sûr que je suis prête, je suis sa mère », qui ne montre rien de concret.

La réponse Pivot

« Je comprends que ça se vérifie dans les faits, pas seulement dans les mots. Voilà ce que j'ai mis en place pour être prête : [élément 1], [élément 2]. Et je reste ouverte à ce qu'on m'accompagne sur ce qui manque encore. »

Pourquoi cette technique fonctionne

Elle vous évite les deux écueils qui desservent le plus souvent les mamans en entretien : la posture défensive, qui est lue comme un manque de recul, et l'effondrement, qui est lu comme une fragilité inquiétante pour l'enfant. Le pivot vous permet de rester digne, posée, et de recentrer systématiquement l'échange sur ce qui compte réellement dans l'évaluation : ce que vous faites, concrètement, aujourd'hui.

Un dernier conseil : entraînez-vous à voix haute, seule chez vous ou avec une personne de confiance, avant un entretien que vous savez difficile. La toute première fois qu'on prononce une réponse pivot ne doit pas être face à l'éducateur.

Les deux Zones de Secousse

La visite médiatisée est souvent le moment le plus intensément attendu et le plus redouté de la semaine ou du mois. Deux séquences, en particulier, concentrent l'essentiel de la charge émotionnelle : les quinze premières minutes, celles des retrouvailles, et les quinze dernières minutes, celles de la séparation. Ce chapitre vous donne des repères concrets pour traverser ces deux zones sans que votre propre vécu ne vienne peser sur celui de votre enfant.

Zone de Secousse 1 : les 15 premières minutes, les retrouvailles

Ce qui se joue psychologiquement

Dans les premières minutes, votre enfant capte énormément d'informations à travers votre visage, votre voix, votre corps, avant même que vous ayez prononcé un mot. Si vous arrivez tendue, en larmes ou en état de choc émotionnel visible, votre enfant reçoit ce signal en premier, et cela peut le mettre en position de devoir gérer vos émotions à lui, avant même de pouvoir simplement être un enfant qui retrouve sa mère.

Votre rôle, dans ces quinze minutes, est d'être une ancre. Pas une ancre froide ou fermée, une ancre stable : quelqu'un sur qui l'enfant peut se poser sans avoir à porter le poids de ce que vous ressentez.

Ce que vous pouvez faire concrètement

Avant d'entrer dans la pièce, prenez deux ou trois minutes seule pour respirer profondément, poser vos épaules, et vous recentrer. Ce court moment de préparation n'est pas un luxe, c'est un outil de régulation qui change réellement l'énergie avec laquelle vous entrez dans la pièce.

Calibrez votre accueil physique sur l'enfant, pas sur votre propre besoin. Certains enfants se précipitent dans les bras, d'autres ont besoin d'un temps d'observation avant de se rapprocher, surtout si les visites sont espacées. Laissez l'enfant guider le rythme du contact physique plutôt que de vous précipiter vers lui selon votre propre urgence à le serrer contre vous.

Évitez les questions qui mettent l'enfant en position de devoir vous rassurer, comme « tu m'as manqué ? », répétée plusieurs fois, ou « tu penses à moi ? ». Ces questions, bien qu'elles partent d'un amour réel, placent l'enfant en position de devoir gérer votre besoin affectif plutôt que d'être simplement accueilli dans le sien. Préférez des

questions ouvertes et légères sur son quotidien concret : « raconte-moi ta semaine », « qu'est-ce que tu as fait de chouette récemment ? ».

Ancrez-vous dans le présent de la visite plutôt que dans l'absence qui l'a précédée. Le temps de la visite est court, il vaut mieux le remplir de présence partagée que de le charger de discours sur la séparation ou l'attente.

Zone de Secousse 2 : les 15 dernières minutes, la séparation

Ce qui se joue psychologiquement

La fin de la visite est souvent le moment où tout le monde, enfant comme parent, sent venir la séparation, et où l'angoisse anticipée peut créer une tension qui gâche les dernières minutes qui auraient pu être les plus précieuses. Un départ chaotique ou en larmes laisse une empreinte émotionnelle qui marque l'enfant bien au-delà de la visite elle-même, parfois jusqu'à la prochaine.

Votre rôle ici est d'initier un départ structuré et, autant que possible, apaisé, pour que l'enfant reparte avec une image stable de ce moment, plutôt qu'avec l'image de sa mère en détresse.

Ce que vous pouvez faire concrètement

Annoncez la fin de la visite à l'avance plutôt que de la laisser arriver brutalement. Un compte à rebours doux, annoncé posément dix minutes avant, puis cinq minutes avant, aide l'enfant à se préparer psychologiquement plutôt que de vivre la fin comme un couperet.

Construisez un rituel de fin fixe et reproductible d'une visite à l'autre : une phrase que vous dites toujours, un petit geste, une façon de se dire au revoir qui devient familière et donc rassurante. La répétition d'un rituel stable est un puissant outil de sécurisation pour un enfant qui vit une situation par ailleurs instable.

Gardez un ton chaleureux et positif jusqu'au bout, même si vous devez, de votre côté, gérer une émotion intense. Si vous sentez que les larmes montent, il est préférable de les retenir devant l'enfant et de les laisser sortir une fois seule, après la visite. Ce n'est pas de la dissimulation, c'est une façon de protéger l'enfant d'un poids qui n'est pas le sien à porter.

Terminez sur une note tournée vers l'avenir plutôt que sur le manque : plutôt que « tu vas me manquer », essayez « à la prochaine fois, on pourra [projet concret et enthousiasmant] ». Cela donne à l'enfant un point d'ancrage positif vers lequel se projeter, plutôt qu'un vide à combler.

Un mot sur l'après

Il est fréquent que l'émotion contenue pendant la visite ressorte fortement une fois seule, dans la voiture ou en rentrant chez vous. C'est normal, et c'est même sain. Prévoyez, si possible, un temps et un espace pour cela juste

après la visite, plutôt que de devoir enchaîner immédiatement sur autre chose. Prendre soin de vous dans ce moment-là fait aussi partie de votre capacité à être une ancre stable la fois suivante.

CHAPITRE 4 : LE SCRIPT DE PRISE DE PAROLE AU TRIBUNAL

Devant le Juge des Enfants

Le moment où le juge des enfants vous donne la parole est bref, souvent une minute, parfois moins. Ce court instant a un poids disproportionné par rapport à sa durée, parce qu'il condense, aux yeux du juge, une image de vous à un instant T. L'objectif n'est pas de tout dire. C'est de dire juste, avec une structure claire qui montre une maturité psychologique et une volonté de collaboration, sans jamais attaquer les services qui suivent votre situation, même si vous avez des désaccords avec certaines décisions.

Rappel important : ce script est un outil de communication, pas un argumentaire juridique. Il ne remplace en rien la préparation avec votre avocat sur le fond de votre dossier.

La structure en quatre temps, environ une minute

Temps 1, une phrase de posture (10 secondes). Une phrase brève qui montre que vous comprenez le cadre et la gravité du moment, sans dramatisation excessive. Exemple : « Monsieur/Madame le juge, je vous remercie de m'entendre. Je mesure l'importance de cette audience pour [prénom de l'enfant]. »

Temps 2, deux ou trois actions concrètes engagées (20 à 25 secondes). C'est le cœur de votre prise de parole. Citez des faits précis, datés si possible, plutôt que des intentions générales. Exemple : « Depuis [date], j'ai mis en place [action 1]. J'ai également engagé [action 2]. Je me rends à [suivi/rendez-vous régulier] depuis [durée]. »

Temps 3, un point sur votre lien avec l'enfant (15 à 20 secondes). Montrez que vous restez connectée à la réalité concrète et actuelle de votre enfant, pas à une image figée du passé. Exemple : « Lors de nos visites, nous avons pu [exemple concret et positif]. Je reste très attentive à [élément de sa vie actuelle, école, santé, etc.]. »

Temps 4, une phrase de collaboration et de clôture (10 secondes). Terminez en affirmant votre volonté de continuer à travailler avec les services, sans concession sur votre engagement mais sans agressivité envers l'institution. Exemple : « Je souhaite continuer à avancer main dans la main avec les services qui accompagnent [prénom], dans l'intérêt de son équilibre. Je vous remercie de votre attention. »

Ce qu'il faut absolument éviter dans cette prise de parole

Attaquer nommément un professionnel ou l'institution, même si vous avez des reproches légitimes à faire : ce terrain-là appartient à votre avocat, pas à cette prise de parole orale devant le juge.

Vous perdre dans les détails ou remonter loin dans l'historique du dossier : le temps est compté, et un discours qui s'égare perd en impact et peut donner une impression de confusion.

Lire un texte de façon mécanique sans jamais lever les yeux : entraînez-vous suffisamment pour pouvoir dire l'essentiel avec un contact visuel posé, sans pour autant réciter par cœur au mot près.

Pleurer de façon incontrôlée au point de ne plus pouvoir finir votre propos : il est normal et humain d'être émue, mais préparez-vous à pouvoir traverser l'émotion sans qu'elle prenne toute la place. Un exercice utile : répétez ce discours à voix haute plusieurs fois dans les jours qui précèdent, jusqu'à ce que les mots deviennent plus familiers et donc plus faciles à porter le jour J.

CHAPITRE 5 : L'OUTIL DE COLLABORATION FACTUELLE

Le rapport hebdomadaire à l'éducateur

Il y a une différence immense entre dire à un éducateur « je fais tout ce que je peux » et lui envoyer, chaque semaine, une trace écrite précise de ce que vous avez concrètement fait. La première affirmation se discute. La seconde s'accumule, semaine après semaine, jusqu'à devenir un dossier factuel difficile à contester.

Cet outil est simple, volontairement court, et pensé pour être tenu dans la durée sans devenir une charge supplémentaire.

La structure du rapport hebdomadaire

Trois rubriques, toujours les mêmes, remplies chaque semaine :

Actions concrètes mises en place. Ce que vous avez fait cette semaine en lien avec les recommandations reçues ou vos propres démarches : rendez-vous honorés, aménagements réalisés, formalités accomplies.

Démarches de soin. Suivi médical, psychologique, ou tout accompagnement personnel engagé, avec les dates, sans entrer dans le détail clinique si vous préférez le garder confidentiel : la trace de la régularité suffit largement.

Suivi de la vie de l'enfant. Ce que vous avez appris ou observé de la vie actuelle de votre enfant (école, santé, activités), et si applicable, ce que vous avez transmis ou coordonné avec les personnes qui l'entourent au quotidien.

Exemple de rapport rempli

Semaine du 6 au 12 octobre

Actions concrètes mises en place : *Rendez-vous avec l'assistante sociale du logement le 8 octobre, dossier de demande complété et déposé. Entretien avec le CMP le 10 octobre concernant le suivi proposé.*

Démarches de soin : *Séance de suivi individuel le 7 octobre, quatrième séance depuis le début de l'accompagnement.*

Suivi de la vie de l'enfant : *Appel avec l'enseignante de [prénom] le 9 octobre concernant son adaptation en classe, tout va bien selon son retour. Prise de connaissance de la date de la prochaine visite médicale de suivi.*

Trois conseils pour que cet outil serve réellement votre dossier

Envoyez-le au même rythme, chaque semaine, même les semaines plus calmes. La régularité elle-même est un message : elle montre une implication stable dans la durée, pas seulement ponctuelle avant une échéance

importante.

Restez factuelle, même dans les semaines difficiles. Si une semaine a été compliquée, il n'est pas nécessaire de le dissimuler, mais formulez-le de façon factuelle plutôt qu'émotionnelle : « rendez-vous du 12 reporté au 19 pour raison de santé » plutôt que « cette semaine a été un cauchemar ».

Gardez une copie de chaque rapport envoyé. Cette accumulation hebdomadaire devient, avec le temps, un document précieux à montrer à votre avocat avant une audience : elle raconte, mieux qu'un long discours, la continuité de votre investissement.

EN CONCLUSION

Le placement n'efface pas votre place de mère. Il transforme la façon dont vous devez la démontrer, dans un cadre qui a ses codes, ses grilles de lecture et son propre rythme. Ce guide ne vous donne pas de raccourci pour accélérer une procédure, mais il vous donne les outils pour traverser chaque étape, chaque entretien, chaque visite et chaque audience avec la posture la plus juste possible, celle qui montre, sans avoir besoin de le clamer, que vous êtes une mère qui avance.

Relisez ce guide avant chaque rendez-vous important. Préparez vos phrases à froid. Et soyez indulgente avec vous-même dans les moments où, malgré toute la préparation du monde, l'émotion reprend le dessus. Ce n'est pas un échec, c'est humain, et cela ne définit pas votre capacité à vous relever le rendez-vous suivant.

Vous n'êtes pas seule dans cette traversée.

★ UN MOT AVANT DE VOUS QUITTER

Si ce guide vous a été utile, vous rendriez service à d'autres mamans qui traversent la même chose en m'envoyant votre avis en DM sur Instagram, [@maman.invisibles](https://www.instagram.com/maman.invisibles). Deux minutes de votre temps, et c'est ce qui aide cette communauté à grandir et à se faire connaître de celles qui en ont besoin.

POUR ALLER PLUS LOIN : LA FEUILLE DE ROUTE PARENTALE

Ce guide vous donne des repères pour traverser les moments les plus exposés du suivi de votre situation. C'est une base solide, et pour beaucoup de mamans que j'accompagne, c'est déjà un vrai soulagement de comprendre enfin les codes de ce qui se joue.

Mais il y a une différence entre avoir des repères généraux et avoir un plan construit spécifiquement pour votre dossier, avec quelqu'un qui connaît ce terrain de l'intérieur.

C'est exactement ce qu'est la **Feuille de Route Parentale** : une consultation individuelle d'1h30 à 2h, pendant laquelle nous construisons ensemble, en direct, votre feuille de route personnalisée : vos objectifs, vos échéances, votre organisation concrète, adaptés à votre dossier et à votre réalité, qu'il s'agisse d'une procédure JAF ou d'un suivi ASE/JDE. Le document est finalisé et mis en forme dans les jours qui suivent, prêt à vous servir à la fois de boussole au quotidien et d'appui face à votre avocat ou devant le juge.

Ce n'est pas un modèle générique de plus à remplir seule un dimanche soir. C'est un temps dédié, avec moi, pour poser noir sur blanc où vous en êtes et où vous allez.

La Feuille de Route Parentale, 197€.

Réservez votre créneau ici : calendly.com/mamaninvisibles/feuille-de-route

Vous pouvez aussi me retrouver et me poser vos questions sur Instagram, [@maman.invisibles](https://www.instagram.com/maman.invisibles), et TikTok, [@maman.invisible](https://www.tiktok.com/@maman.invisible).